

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 octobre 2020

Nombre de conseillers : 60      Conseillers présents :      titulaires : 43 + 13 Pouvoirs  
suppléant : 1

Secrétaire de séance : Mme D. HAMM

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

**PRESENTS** : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, M. S. FATH, Mme A. CHABERT, M. F. STAATH, Mme L. MEHL, MM., B. SCHAFF, D. ETTER, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, H. DOEPPEN, Mme C. MUNSCH, MM. F. SCHEYDER, J. M. KRENER, Mme E. SCHLEWITZ, MM. S. FERTIG, G. HALTER, Mme M.C. MILLER-AMARD - suppléante - , MM. Y. KLEIN, F. GERBER, A. DANNER, R. SCHMITT, J.M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURMEYER-ROESS, MM. T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, B. KRIEGER, M. KRAPFENBAUER, J.C. BERRON, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, M. C. DORSCHNER, Mme C. DOERFLINGER.

**EXCUSES** : MM. M. MEYER - Pouvoir à M. P. MICHEL -, D. FOLLENIUS, G. REUTENAUER, Mme E. BECK - Pouvoir à M. H. DOEPPEN -, M. J.-M. FISCHBACH - Pouvoir à M. J.M. KRENER -, Mme S. FISCHBACH - Pouvoir à M. H. DOEPPEN -, MM. C. WINDSTEIN, D. BURRUS - Pouvoir à M. C. EICHWALD -, Mme A. LEIPP - Pouvoir à Mme C. KISTER -, MM. P. HERRMANN - Pouvoir à M. D. ETTER -, A. SPAEDIG - Pouvoir à M. F. GERBER -, Mme F. BOURJAT, M. R. LETSCHER - Pouvoir à M. J.C. BERRON -, Mmes V. RUCH - Pouvoir à M. P. MICHEL -, D. SCHMITT-MERX - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -, M. J.M. REICHHART - Pouvoir à M. C. DORSCHNER.

**Délibération n°11 : Acceptation d'un fonds de concours de la Commune de Schalkendorf pour les investissements réalisés en 2018 en matière d'éclairage public**

Rapporteur : M. R. SCHMITT

Vu l'alinéa V de l'article L.5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les investissements mentionnés ci-dessous réalisés par la Communauté de Communes en matière d'éclairage public en 2018 dans la commune de Schalkendorf,

Vu la délibération n° 7 du Conseil communautaire du 27/05/09,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

\* de **DEMANDER** à la Commune de Schalkendorf de reverser à la Communauté de Communes les **2 346,68 €** de redevance de concession R2 qu'elle a obtenue d'E.S. en 2020 pour les travaux réalisés en 2018 par l'E.P.C.I. en matière d'éclairage public ;

\* d'**ACCEPTER** de la Commune de Schalkendorf, pour ces travaux, un fonds de concours d'un montant de **10 866,94 €**,

\* de **PRECISER** que le plan de financement de ces investissements est le suivant :

o Dépenses H.T. : Opération groupée BLF :	<b>31 119,68 €</b>	
o Recettes :		
▪ TEPCV :	7 039,12 €	22,62 %
▪ Redevance de Concession d'E.S. :	2 346,68 €	7,54 %
▪ Communauté de Communes :	10 866,94 €	34,92 %
▪ Commune de Schalkendorf :	10 866,94 €	34,92 %
<b>Total :</b>	<b>31 119,68 €</b>	<b>100,00 %</b>

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,  
Le Président